

## L'Apel et la Conférence des grandes écoles signent un partenariat pour l'orientation des jeunes en situation d'handicap

Demain, le 5 février 2021, Vincenzo Vinzi président de la commission diversité de la CGE (Conférence des grandes écoles) et Gilles Demarquet, président de l'Apel (Association des parents d'élèves de l'enseignement libre), signeront une convention de partenariat. Ces deux acteurs s'engagent ensemble pour informer tous les jeunes en situation de handicap de toutes les possibilités d'orientation vers l'enseignement supérieur et notamment les Grandes écoles.

Cet accord permet aux deux structures associatives de travailler ensemble à la sensibilisation de tous les jeunes en situation de handicap ou à un besoin éducatif particulier pour pouvoir accéder aux Grandes écoles. Déjà très actives pour la promotion d'une orientation choisie et non subie, l'Apel et la Conférence des grandes écoles relèvent le défi d'un engagement commun pour réussir l'orientation, construire et accompagner le parcours de réussite de chaque jeune handicapé. Cette signature concrétise leur engagement mutuel pour l'équité, l'acceptation de la diversité et l'inclusion du handicap.

L'Apel participe notamment à l'animation des établissements par l'intermédiaire de son Service Information et Conseil aux familles. L'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre soutient les 966 000 parents adhérents ainsi que leurs enfants dans les choix d'orientation qu'ils devront prendre au cours de leur vie scolaire. S'engager avec la Conférence des grandes écoles, c'est réaffirmer ses convictions que chaque jeune, quelque soit son handicap, a le droit de choisir son orientation et réussir sa vie future.

De son côté, la Conférence des grandes écoles constate que, malgré la forte mobilisation de son groupe de travail Handicap depuis plusieurs années, il subsiste encore une autocensure de la part des lycéens concernés, ayant le sentiment que le handicap ne leur permet pas d'accéder aux Grandes écoles. Ainsi, les référents Handicap des établissements membres de la CGE mènent un véritable travail de pédagogie auprès de ces lycéens afin de leur présenter toutes les possibilités qui s'offrent à eux en matière d'enseignement supérieur.

Par ailleurs, l'Apel et la CGE engagent ensemble un travail d'information auprès des parents afin de favoriser la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur pour les jeunes en situation de handicap.

### **Signature officielle de la convention Vendredi 5 février de 14h à 15h30**

Au programme :

- Intervention de l'Apel : présentation, engagements...
- Intervention de la CGE : présentation des travaux du groupe de travail Handicap...
- Témoignages ambassadeurs et référents Apel

**Si vous souhaitez assister à l'événement, merci de vous inscrire à l'adresse [clehyaric@epoka.fr](mailto:clehyaric@epoka.fr). Le lien de connexion vous sera envoyé par la suite.**

## **À PROPOS DE LA CGE**

Créée en 1973, la CGE regroupe 229 Grandes écoles en France, dont 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les 229 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

[www.cge.asso.fr](http://www.cge.asso.fr) | **Twitter** : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

## **À PROPOS DE L'APEL**

L'Apel, forte de ses 966 000 familles adhérentes, est la plus importante association de parents d'élèves. Elle représente tous les parents des établissements catholiques d'enseignement associés par contrat à l'Etat (2 millions d'élèves dans 6 500 établissements scolaires) et participe activement au débat éducatif auprès des pouvoirs publics. Elle est apolitique et non confessionnelle. L'Apel propose aussi un ensemble de services pour accompagner et soutenir les parents sur les questions éducatives et scolaires : un service d'information et conseil aux familles, le magazine Famille & Education, site internet, une plate-forme téléphonique nationale APEL SERVICES.

## **CONTACTS PRESSE CGE**

Camille Le Hyaric - [clehyaric@epoka.fr](mailto:clehyaric@epoka.fr) - 06 60 43 65 02

Alix Bourgeois – [abourgeois@epoka.fr](mailto:abourgeois@epoka.fr) – 06 07 55 25 52

## **CONTACT PRESSE APEL**

Nathalie Cardeilhac - [n.cardeilhac@orange.fr](mailto:n.cardeilhac@orange.fr) – 06 63 08 41 30